

Lancinant « développement durable » !

Paul Rigny

Vous pouvez ouvrir le site web de telle grande surface commerciale, vous trouvez en publicité « Notre engagement pour un développement durable » ; vous assistez à une réunion municipale sur les associations sportives, on vous montre que la politique est construite autour du « développement durable » ; et de quoi traite le journal des lycéens du moment ?... du « développement durable » ! Sans compter le nombre de fois où cette expression a été invoquée au cours de la campagne électorale du mois d'avril dernier. La notion est ubiquitaire et fournit un nouvel exemple de ces « mots valises » que l'on porte à toutes fins utiles pour en sortir, à la demande, une expression toute faite, sans être trop regardant sur le sens qu'on lui donne – pour être à la mode, pour séduire.

Si pour beaucoup, « développement durable » n'est qu'un slogan, pour certains – on parle du grand public –, c'est une notion chargée d'affectivité et d'espoir. On trouve des utopistes pour qui le développement durable est ce qui va permettre d'apporter à l'humanité tout entière une existence « à niveau de vie correct jusqu'à la fin des temps ». Qu'est-ce que « correct », vu par un occidental ? Implicitement, c'est juste un peu inférieur à notre niveau de vie actuel, mais étendu à l'ensemble de la population terrestre. Et qu'est-ce que « la fin des temps » pour les mêmes ? Des millions d'années ? Quelques siècles ? Il semblerait qu'il s'agisse plutôt de millénaires : « on entre dans le troisième, donnons-nous en encore quelques-uns ! »

Tout essai de prospective montre que de telles utopies sont déraisonnables (n'est-ce pas le propre des utopies ?). Qu'on regarde la question de l'eau, celle de l'énergie, celle des ressources fossiles, celle des productions agricoles, tout indique des horizons de quelques siècles au plus avant épuisement de notre modèle de vie. Si l'on se tourne vers le fameux changement climatique, on peut invoquer des modèles scientifiques élaborés pour appuyer la prospective, en particulier après la publication des rapports des experts du GIECC (Groupe International d'Étude du Changement Climatique) au début de l'année 2007. L'on y voit des évolutions qui interviennent à une échelle de temps qui se chiffre en dizaines d'années seulement – et ceci que les objectifs de Kyoto soient respectés ou non, car les chiffres montrent qu'ils sont modestes, pour ne pas dire insignifiants à l'échelle de la planète. Alors, si ces changements majeurs, entraînant la faillite de nos modèles de vie sont inéluctables, le « développement durable » : qu'est-ce que c'est ?

Il faudrait se faire philosophe pour abandonner la quête d'une réponse précise et défendre qu'en matière de

« développement durable », on doit rester concret et modeste. Il faudrait convoquer le mythe de Sisyphe, puni par l'obligation d'une tâche austère et pénible, ne devant jamais finir et ne devant déboucher sur aucun triomphe. À l'instar de Sisyphe, l'humanité n'a pas le choix : elle doit pousser le développement durable sans relâche, comme une tâche quotidienne exigeante et sans succès assuré, comme Sisyphe son rocher. Sera-ce une consolation pour l'utopiste de rappeler que pour Albert Camus, il faut considérer Sisyphe comme heureux ?

Qu'on prenne le problème d'un côté ou d'un autre, la science et la technique sont appelées comme sauveurs de l'humanité devant les menaces qu'elle rencontre aujourd'hui. On peut trouver cela excessif, mais pourquoi faudrait-il boudier les attentes dont elles font l'objet – même si rien n'assure que le flux extraordinaire des inventions que l'on connaît depuis deux siècles se maintiendra, ni qu'il apportera les remèdes attendus ? Il vaut mieux rester concret et modeste, ne pas penser aux siècles lointains et faire du mieux possible dans le présent, à l'échelle de notre génération : pousser notre rocher. C'est la position qui a été prise par la recherche scientifique publique, en particulier en France (voir le lancement du programme prioritaire du CNRS, [1]), dont la réflexion identifie des objectifs réalistes très stimulants, en particulier dans le domaine de la chimie (énergie, catalyse, matériaux, analytique). C'est aussi le cas de la Fédération Française des Chimistes (FFC) qui a fait du développement durable l'axe de ses actions pour les années qui viennent [2].

Mais la recherche, c'est fait pour l'avenir, et le développement durable pose déjà aujourd'hui et depuis la fin du XX^e siècle des questions qui peuvent être traitées sans attendre. En fait, certaines réalisations concrètes de l'industrie s'inscrivent déjà dans la démarche du développement durable : l'industrie chimique peut aujourd'hui faire état de résultats importants dans plusieurs domaines, par exemple les transports (carburants d'origine agricole), ou les matériaux. L'entreprise BASF, « The Chemical Company », en collaboration avec différents acteurs du bâtiment, propose ainsi des constructions (locaux d'habitation ou professionnels) dont les performances sont surprenantes (bâtiment « Génération E »). Mieux que tout discours, ceci montre que le développement durable – avant que l'expression ne soit confisquée en tant que slogan – sous-tend de nouvelles activités dans l'industrie, en particulier chimique. C'est bien ce qui a été affirmé en thème majeur aux 2^e États généraux de la chimie organisés à Lyon en janvier dernier. Au-delà des grandes séances promotionnelles, destinées à déclencher les prises de conscience, il est utile d'essayer de comprendre l'univers de

Rencontre avec Oliver Homolle, président de BASF France (Paris, 5 avril 2007)



Paul Rigny : *Nous avons souhaité vous rencontrer pour mieux comprendre ce que les objectifs, maintenant tellement médiatisés du « développement durable », modifient dans la vie interne des entreprises de la chimie. En raccourci : y a-t-il des changements concrets dans l'entreprise à côté du battage médiatique sur le développement durable ?*

Oliver Homolle : Clairement oui !

Les objectifs du développement durable sont intégrés dans nos opérations depuis longtemps, bien avant le battage médiatique dont vous parlez. En tant que « The Chemical Company », nous avons été, et sommes encore, bien en avance sur les recommandations de la profession, voire même sur certaines réglementations. Nous avons été l'une des toutes premières entreprises mondiales à nous doter d'un Conseil de durabilité qui a pour mission de décider de notre stratégie dans ce domaine et de mettre en œuvre les instruments nécessaires à celle-ci. Nous comptons également parmi les premiers à avoir adhéré au « Pacte Global » de l'ONU qui regroupe des entreprises œuvrant en faveur des droits de l'Homme, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. De même, nous nous sommes engagés dès le tout début dans le « Responsible Care », suivi en 2006 par la « Global Charter ». À nos préoccupations économiques et environnementales s'est ajoutée une responsabilité sociétale aujourd'hui toujours plus importante parce que concernant l'acceptabilité de nos activités par le public (clients, riverains, mais aussi l'ensemble de la société) qui se pose des questions légitimes sur de possibles effets sur la santé des travailleurs dans l'entreprise, mais aussi du grand public.

Il serait intéressant pour nos lecteurs d'aller plus loin dans la définition des objectifs adoptés par votre entreprise dans ce domaine et dans la description des mesures prises pour leur mise en œuvre.

Pour BASF, le développement durable n'est ni un argument marketing, ni une obligation de style « licence to operate ». Il fait concrètement partie de nos valeurs fondamentales. Le groupe au plus haut niveau a clairement précisé les devoirs de tous, à tous les échelons de l'entreprise, et l'importance de ses objectifs est clairement partagée par tous nos collaborateurs, dans toutes les régions du monde comme dans toutes les unités opérationnelles et commerciales. Pour assurer le suivi du développement durable au sein de l'entreprise, nous disposons de normes environnementales et sociales internes au groupe ainsi que d'indicateurs quantifiables et réalisons régulièrement des audits – une démarche

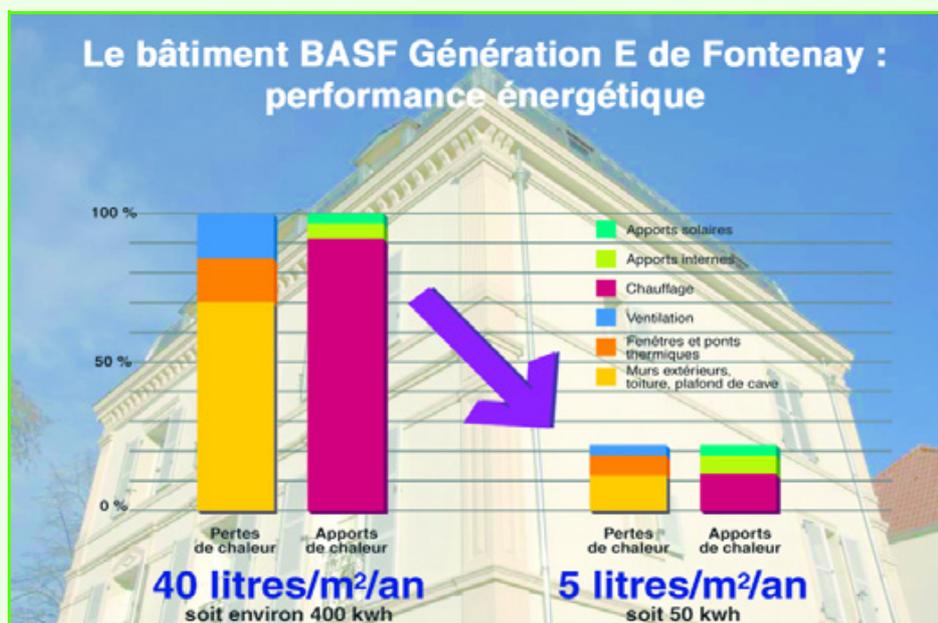
analogue aux méthodes mises en place il y a un certain nombre d'années pour lutter contre les accidents du travail et qui nous a permis de devenir particulièrement performants.

Nous vous croyons sur parole lorsque vous nous parlez de votre performance exceptionnelle sur la maîtrise des accidents du travail, mais pouvez-vous nous en dire plus sur la transposition concrète de ces méthodes au développement durable ?

Que ce soit pour l'économique, l'environnemental ou le sociétal, des dispositifs d'analyse et d'action mais aussi d'audit sont en place dans toute l'entreprise. Nous disposons par exemple d'outils d'analyse du risque pour nos sites et usines ou d'éco-efficience pour nos produits. Ce dernier outil nous permet de comparer, sur les plans des coûts et de l'impact écologique, des produits ou procédés similaires durant tout le cycle de vie et donc de faire les choix correspondants. Un exemple concret : il a contribué de manière significative au choix des matériaux de notre concept de bâtiment Génération E, ainsi qu'à la définition même de ce concept de rénovation d'habitations permettant de diviser par un facteur allant jusqu'à huit leur consommation d'énergie et de réduire les rejets de gaz à effet de serre dans les mêmes proportions. Cet outil d'analyse d'éco-efficience est pour nous un outil fondamental du développement durable et est depuis un certain temps déjà « state of the art » pour tous dans l'entreprise. Nous étendons actuellement cette analyse systématique qui prend en compte deux des composantes du développement durable – l'économie et l'environnement – à la troisième, la composante sociétale, en développant un nouvel outil appelé SEE-Balance® (SEE pour Social, Economy, Environment).

Le développement durable fait apparaître ces objectifs qui n'avaient pas cours autrefois, ou de manière moins prégnante – économie des ressources primaires et de l'énergie par exemple, gestion des déchets ou des rejets (en particulier de gaz à effet de serre). Probablement ces nouveaux objectifs font-ils intervenir vos activités de recherche ?

Vous avez tout à fait raison. Nos activités de recherche (environ 8 000 chercheurs), tournées vers la découverte et le développement de nouveaux produits et de nouveaux procédés intègrent les critères du développement durable en se concentrant sur cinq pôles majeurs d'innovation : la gestion de l'énergie, les matières premières de demain, les biotechnologies blanche et végétale, les nanotechnologies. D'ici à 2008, nous y investirons 850 millions d'euros. C'est ainsi que nous pourrions contribuer à atteindre les objectifs dont vous parlez. Par exemple, en réduisant la consommation d'énergie et donc le rejet de gaz à effet de serre, comme avec le concept de bâtiment Génération E. Ou encore, en identifiant les matières premières renouvelables qui permettront de réduire demain notre dépendance à l'égard du pétrole. Ou encore, en obtenant des plantes permettant de mieux subvenir aux besoins alimentaires de toute la planète.



Le volet « sociétal » du développement durable met bien sûr l'accent sur les risques à la santé qui peuvent résulter de l'activité de l'industrie. C'est ainsi que le règlement REACH a été adopté en décembre dernier par l'Union européenne pour imposer une politique de précaution dans la diffusion des substances chimiques. Le côté « complet » des demandes de ce règlement fixe à l'industrie des objectifs considérables en matière de toxicologie – puisque les dossiers d'agrément à la production ou à l'acquisition de nouveaux produits chimiques devraient ressembler à ceux des fameuses AMM (autorisation de mise sur le marché) des médicaments. Ressentez vous à BASF ces objectifs comme réalistes ?

REACH est là, et il faut s'y conformer. Mais ceci ne nous effraie pas et nous ne ressentons pas ce caractère de « rupture dramatique » que la presse lui attache parfois. L'industrie chimique, et notamment BASF, a toujours soutenu, dès le lancement du projet en 2001, l'objectif de REACH d'améliorer le niveau de protection de la santé et de l'environnement. Les discussions et les critiques ne portaient que sur la lourdeur du texte, sur ses difficultés d'application et sur l'impact économique fort que l'on pouvait craindre sur certaines industries aval et beaucoup sur les PME. En ce qui concerne l'analyse toxicologique et écotoxicologique de nos produits, nous n'avons pas attendu

REACH pour l'entreprendre, ce qui nous permettra de respecter les différents délais (3, 5, 6 et 11 ans) fixés par le règlement européen.

Mais là encore, l'extension de ces demandes de dossiers toxicologiques ne préoccupe-t-elle pas vos équipes de recherche ?

Elle les occupe plutôt qu'elle ne les préoccupe. Nos équipes sont déjà fortement engagées dans ce processus et nous possédons pour cela un laboratoire important et très compétent de toxicologie et d'écotoxicologie. Toutefois, il ne faut pas réduire la demande de REACH à la seule toxicologie et aux contraintes que cela nous impose : la recherche de produits de substitution permettant de répondre à l'évolution de la demande consécutive aux exigences du développement durable, qui est aussi un axe important, devrait en être accélérée.

On voit que REACH nous emmène un peu loin de notre objectif de mieux comprendre comment le développement durable modifie votre entreprise. Peut-être pourrions-nous consacrer une future entrevue aux conséquences de REACH telles que vécues par BASF ?

Merci, Monsieur le président, d'avoir répondu aux questions de L'Actualité Chimique.

l'entreprise et voir ce qui se fait, concrètement, souvent sans bruit pour le développement durable. L'entretien que nous a accordé Olivier Homolle (voir ci-après), président de BASF France, montre qu'en effet des efforts quotidiens s'y déroulent dans ce domaine, parfois depuis plusieurs années avec déjà des succès perceptibles, et que la « culture du développement durable » chez l'industriel est une réalité tout à fait concrète.

- [1] Cartier dit Moulin C., Rico-Lattes I., Le département Chimie du CNRS s'engage pour le développement durable, *L'Act. Chim.*, **2007**, 307, p. 53.
[2] Azémar M., Chimie pour un développement durable, *L'Act. Chim.*, **2006**, 294, p. 4.



Paul Rigny

est rédacteur en chef de *L'Actualité Chimique**.

* Courriel : paul.rigny@lactualitechimique.org



Depuis 1988

Les Editions D'Ile de France

Expérience,
la différence

102, avenue Georges Clemenceau
94700 Maisons-Alfort
Tél. : 01 43 53 64 00 • Fax : 01 43 53 48 00
e-mail : edition@edif.fr

Votre contact : André BERDAH

Régisseur exclusif
de la revue *Actualité Chimique*

Web : www.edif.fr